

INITIATIVE DE LA FRANCOPHONIE EN FAVEUR DES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT :

LE TOURISME DURABLE : ENJEUX ET OPPORTUNITÉS POUR LES PEID



Par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et le Gouvernement des Seychelles
à l'occasion de l'année internationale des Petits États insulaires en développement (PEID)
et de la 3^{ème} Conférence internationale des Nations Unies sur les PEID.



INITIATIVE DE LA FRANCOPHONIE EN FAVEUR DES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT :

**LE TOURISME DURABLE :
ENJEUX ET OPPORTUNITÉS POUR LES PEID**

AUTEUR

Gérard Ruiz, Consultant et ex-Président du Partenariat mondial pour le tourisme durable

ÉQUIPE DE L'INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (IFDD)

Direction de la publication

Fatimata Dia, Directrice

Coordination

Tounao Kiri, Spécialiste de programme – Stratégies nationales et cadres institutionnels du développement durable

Simon C. Roy, Assistant de programme – Stratégies nationales et cadres institutionnels du développement durable

Service Information et Documentation

Louis-Noël Jail et Marilyne Laurendeau

Conception graphique

Les impressions Stampa inc., Québec, Canada

Photos de la première et quatrième de couverture

Digital Vision

ISBN version imprimée: 978-2-89481-185-6

ISBN version électronique: 978-2-89481-186-3

© Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) 2014

56, rue Saint-Pierre, 3^e étage

Québec (Qc) Canada G1K 4A1

Téléphone: 418 692-5727 — Télécopie: 418 692-5644

ifdd@francophonie.org — www.ifdd.francophonie.org

Ce document est imprimé sur du papier Rolland Enviro 100.



IMPRIMÉ AU CANADA

Mai 2015

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la Directrice.....	1
Partie préliminaire.....	2
<i>A / Tourisme durable: Le concept et ses enjeux:</i>	<i>3</i>
<i>B / Une initiative de la Francophonie en faveur des Petits États insulaires en développement (PEID) sur le thème du tourisme durable</i>	<i>4</i>
Première partie: Démarche méthodologique et déroulement de l’initiative.....	7
<i>A / Elaboration d’une note conceptuelle à destination des responsables locaux des PEID.....</i>	<i>9</i>
<i>B / Evènement parallèle aux Nations Unies à New York.....</i>	<i>9</i>
<i>C / Réunion des experts du tourisme des pays de la COI aux Seychelles.....</i>	<i>12</i>
<i>D / Concertation ministérielle lors de la 3ème Conférence internationale pour les PEID du 1er au 4 septembre aux îles Samoa</i>	<i>13</i>
Deuxième partie: Bonnes pratiques et questionnements pour un tourisme durable dans les PEID	15
<i>A / Les problématiques du tourisme durable dans les PEID.....</i>	<i>16</i>
<i>B / Les axes d’améliorations possibles: le tourisme outil de développement naturel des PEID.....</i>	<i>21</i>
Troisième Partie: Les pistes d’action: « Samoa, la Voie à suivre ».....	23
<i>A / Les grandes lignes d’une stratégie globale de tourisme durable pour les PEID en Francophonie.....</i>	<i>24</i>
<i>B / Quelques repères clefs</i>	<i>25</i>
<i>Conclusion</i>	<i>26</i>
Annexes.....	28
<i>I- Note conceptuelle de l’OIF/IFDD : Initiative de la Francophonie en faveur des petits Etats insulaires en développement (PEID) en perspective de la 3ème Conférence Internationale de Samoa (1- 4 septembre 2014).....</i>	<i>29</i>
<i>II- Format du questionnaire sur les innovations touristiques durables dans les PEID</i>	<i>31</i>
<i>III/ Synthèse des réponses obtenues via le questionnaire</i>	<i>33</i>
<i>IV- Déclaration du Secrétaire Général de l’OIF à la 3ème conférence internationale sur les PIED.....</i>	<i>37</i>
<i>V- XVe Conférence des chefs d’État et de gouvernement des pays ayant le français en partage</i>	<i>41</i>
<i>VI- Déclaration finale de la 3ème conférence internationale de Samoa sur les PEID (extraits – point 30 sur le tourisme durable).....</i>	<i>42</i>

LISTE DES SIGLES UTILISÉS

- COI	Commission de l'Océan Indien
- EnR	Energie renouvelable
- IFDD	Institut de la Francophonie pour le développement durable
- IFTM	<i>International french travel market</i> (Salon professionnel du tourisme et des voyages en France)
- ODD	Objectifs de développement durable
- OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
- OIF	Organisation internationale de la Francophonie
- OMT	Organisation mondiale du tourisme
- MOOC	<i>Massive Open Online Courses</i> (Formation en ligne ouverte à tous)
- PEID	Petits États insulaires en développement
- PIB	Produit intérieur brut
- PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
- RSE	Responsabilité sociale (ou sociétale) des entreprises
- RTTZ	<i>Responsible tourism Tanzania</i> (Tourisme responsable en Tanzanie)
- SEF	Stratégie économique pour la Francophonie
- SSTL	<i>Seychelles sustainable tourism label</i> (Label pour un tourisme durable des Seychelles)
- 10 YFP	<i>10 Year Framework of Programmes on Sustainable Consumption and Production Patterns</i> (Programme-cadre décennal sur les modes de consommation et production durables)

MOT DE LA DIRECTRICE



Fatimata DIA Directrice de l'IFDD
(de septembre 2007 à mars 2015)

[Une initiative de la Francophonie pour les PEID](#)

À l'occasion de l'« Année internationale des petits États insulaires en développement (PEID) », l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à travers son organe subsidiaire, l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), a décidé de rejoindre un mouvement international visant à mettre en avant les enjeux de ces États, à l'avant-poste des grandes mutations mondiales actuelles.

Parmi ces enjeux, les changements climatiques, dont les effets sont déjà bien ressentis, viennent en tête de liste car ils représentent une menace existentielle pour certaines populations insulaires. Une situation bien injuste alors que les émissions de CO₂ combinées des PEID n'atteignent même pas 1 % des émissions mondiales... Bien que reconnue, cette vulnérabilité des PEID et leurs besoins particuliers pour des mesures d'adaptation appropriées ont longtemps tardé à se concrétiser en actions. À la Troisième Conférence internationale sur les PEID qui a eu lieu à Samoa en septembre 2014, les partenariats annoncés ont cependant ouvert des possibilités intéressantes pour la suite des négociations à venir, autant sur le climat, la protection de la biodiversité, le financement du développement durable, que sur l'agenda de développement pour l'après 2015, etc.

La thématique du tourisme durable, moteur économique important – sinon essentiel – de bien des économies des PEID, a d'ailleurs été choisie en raison de son caractère transversal, permettant d'aborder plusieurs aspects du développement et de l'adaptation aux changements climatiques sous un même chapeau.

L'espace francophone, qui regroupe 11 de ces États insulaires en développement (10 membres et 1 observateur), est bien placé pour s'inscrire dans cette perspective et avoir un impact déterminant sur ces enjeux. La résolution adoptée lors du Sommet de Dakar, en novembre 2014, sur la promotion du tourisme durable dans les PEID encourage la poursuite de l'action francophone dans ce domaine. Les activités de l'OIF en faveur des PEID réalisées en 2014 et décrites dans ce document forment une base solide pour amener cette initiative vers des projets concrets et un niveau d'engagement encore plus élevé.

L'année 2015 sera particulièrement chargée et très importante en raison, notamment, de l'adoption de l'agenda de développement pour l'après 2015 des Nations Unies et des objectifs de développement durable (ODD) en septembre et de la Conférence climatique de Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015. Cette initiative pour le tourisme durable en faveur des PEID sera d'autant plus importante dans ce contexte.

Enfin, je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont cru en la pertinence de cette initiative. Tout d'abord les Seychelles pour avoir porté avec conviction cette initiative. Un remerciement tout particulier aux ministres S.E.M. Jean-Paul Adam et S.E.M. Alain St-Ange ainsi qu'à S.E.M. Bernard Shamlaye, Ambassadeur de la République des Seychelles en France et représentant personnel du Président des Seychelles au Conseil permanent de la Francophonie. Ensuite, à M. Gérard Ruiz dont l'expérience dans le secteur du tourisme et l'amour des îles ont fortement contribué à lancer cette initiative vers des courants favorables.



PARTIE PRÉLIMINAIRE



Photo: istockphoto

A/ Tourisme durable : Le concept et ses enjeux:

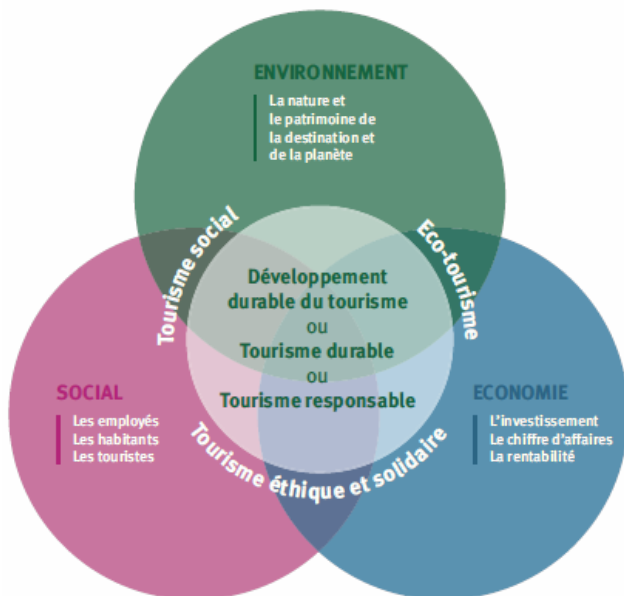
Par l'importance de l'industrie touristique dans le monde et sa résilience à la crise que connaît l'économie mondiale (son taux de croissance annuel moyen est de l'ordre de 4% sur la dernière décennie), par l'émergence de nouveaux pays émetteurs de touristes en raison de l'apparition de classes moyennes constituant autant de nouveaux marchés, la communauté internationale se penche de plus en plus sur les formes tant positives que négatives de cette industrie et ses conséquences pour l'environnement humain et naturel de la planète.

C'est ainsi que lors des principaux événements et conférences internationales abordant les thèmes du développement durable et étudiant les mesures à prendre pour lutter contre le réchauffement climatique, le tourisme durable est de plus en plus considéré comme un levier efficace pour améliorer les conditions de production et de consommation à l'échelle mondiale.

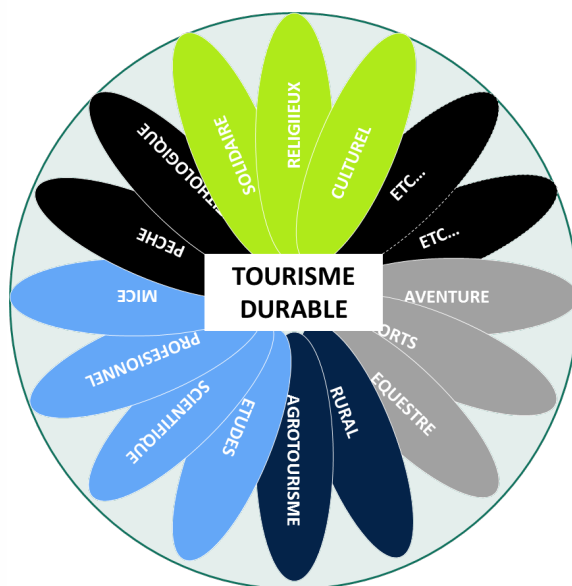
Comme l'illustre le schéma ci-dessous, le tourisme responsable ou durable n'est pas une pratique touristique particulière ou un segment du marché touristique. C'est un concept dans lequel la destination, le prestataire ou l'opérateur touristique décide d'intégrer les principes du développement durable dans sa stratégie globale qui peut découler ensuite dans l'offre touristique proposée.

Ces enjeux du développement durable se déclinent selon trois dimensions: économique, sociale et environnementale, auxquelles il convient d'ajouter la dimension culturelle. A ce jour, il existe un nombre important de labels et de certifications pouvant servir de preuves que l'opérateur a une réelle politique de développement durable et ne pratique pas une approche superficielle de « verdissement » (en anglais: *greenwashing*) de ses activités.

SCHÉMA DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TOURISME



Le tourisme durable s'applique à toutes les formes de tourisme



En cela, cette nouvelle façon de voyager de manière responsable est une véritable opportunité pour les pays en développement en général et pour les petits États insulaires en développement (PEID) en particulier. En effet, ce concept est dans le même temps : un facteur d'intégration économique de ces pays sur le marché, un levier de protection de l'environnement humain et naturel local et un levier de développement inclusif pour les populations locales. La mise en place d'un tourisme durable est donc une nécessité pour eux :

- ▶ Par l'importance du tourisme dans l'économie locale ;
- ▶ Par la spécificité liée à leur environnement maritime ;
- ▶ Par leur diversité culturelle ;
- ▶ Par la richesse de leur patrimoine naturel exceptionnel et endémique ;
- ▶ Par leur éloignement géographique des marchés émetteurs de touristes ;
- ▶ Par les surcoûts liés aux changements climatiques ;
- ▶ Par la rareté de leurs ressources naturelles ;
- ▶ Par la fragilité de leurs écosystèmes.

Divers rapports et études confirment ces enjeux. A titre illustratif, on peut noter que le poids du tourisme dans l'économie de la plupart des PEID est conséquent car généralement compris dans une fourchette de 15 % à plus de 40 % de leur produit intérieur brut (PIB). Malgré tout, leur part dans le tourisme mondial reste faible, car selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), le tourisme dans l'ensemble des 37 petits pays insulaires qui lui fournissent des statistiques, représente au total 3,2 % de part du marché mondial pour un montant des dépenses estimé à 38,4 milliards de US\$. Bien entendu, ces résultats sont très différents d'un pays à l'autre en raison de leur niveau de développement général et de la richesse de leur patrimoine naturel et culturel.

Le Rapport de l'OMT sur la situation touristique des PEID¹ précise bien les enjeux d'un développement touristique maîtrisé et durable au sein de ces pays et les conséquences indirectes des changements climatiques sur cette activité majeure pour leur développement économique. L'Organisation a émis un certain nombre de recommandations concernant le tourisme durable dans les îles à l'occasion d'une conférence organisée sur ce thème à La Réunion les 11 et 12 septembre 2013 en partenariat avec le gouvernement français.²

B/ Une initiative de la Francophonie en faveur des Petits États insulaires en développement (PEID) sur le thème du tourisme durable

Onze États membres et observateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) sont de la catégorie des « petits États insulaires en développement » (PEID), selon la liste établie par les Nations Unies (voir en Annexe V-A la liste de ces États). C'est pourquoi, dans le cadre de la préparation à la 3^{ème} conférence internationale sur les PEID qui s'est déroulée du 1^{er} au 4 septembre 2014 à Samoa, et à l'occasion de l'année internationale qui leur est consacrée (année 2014), l'OIF a développé une initiative au sein de ses PEID membres, afin de se pencher sur les enjeux, les opportunités et les solutions

¹ OMT rapport (en anglais) : Challenges and Opportunities for Tourism Development in Small Island Developing States – 2012

² Les conclusions de cette conférence sont disponibles sur le site de l'OMT avec le lien suivant : http://dtxxtq4w60xqpw.cloudfront.net/sites/all/files/pdf/declaration_de_la_conference_sur_le_developpement_durable_du_tourisme_des_iles_0.pdf

possibles dans la double perspective du Programme de développement des Nations Unies pour l'après 2015 et de l'adoption de la Stratégie économique pour la Francophonie (SEF), au Sommet de Dakar de novembre 2014. Le tourisme durable est apparu comme une opportunité à cet égard pour répondre à certaines questions qui se posent à ces pays, notamment :

- leur vulnérabilité liée aux conditions du milieu naturel et leurs réalités économiques dans le contexte actuel de la mondialisation,
- l'importance croissante des questions de sécurité,
- l'acuité des questions sociales, notamment la nécessité d'une lutte contre la pauvreté et contre les épidémies qui frappent les pays les moins avancés en général et les PEID en particulier,
- les nécessaires transitions économiques dues au déclin des activités traditionnelles, en particulier agricoles, impliquant une nouvelle relation entre l'environnement et le développement,
- l'enjeu de la diversité et de la spécificité culturelle de ces pays,
- la nécessité d'une planification et d'une gestion intégrée d'un territoire limité, notamment sur les zones côtières,
- la gestion économe des ressources naturelles qui ont un rôle essentiel dans le développement des pays insulaires,
- la forte dépendance énergétique et la mise en valeur des sources locales d'énergies renouvelables,
- le nécessaire transfert de technologies adaptées,
- les capacités de développement institutionnel limitées par les capacités de financement et le manque de ressources humaines.

Par ailleurs, l'adoption des objectifs de développement durable (ODD), en remplacement des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), dans la perspective de l'agenda de développement des Nations Unies pour l'après 2015 et celle de la stratégie économique pour la Francophonie (SEF) soulèvent trois enjeux spécifiques pour lesquels le tourisme durable offre un potentiel considérable aux PEID. En effet :

► **Le tourisme durable est un vecteur d'intégration des dimensions du développement durable car :**

- Au plan économique, il génère des investissements importants et offre des opportunités de développement d'industries porteuses (hôtellerie, restauration, artisanat, etc.);
- Au plan social, le tourisme est un facteur important de création d'emplois et peut avoir des impacts importants (positifs comme négatifs) sur la santé, la cohésion sociale, la lutte contre les inégalités, etc.;
- Au plan environnemental, la valorisation et la protection du patrimoine naturel endémique, prélèvement de ressources pour les touristes, etc., sont autant d'enjeux du secteur;
- Au plan culturel, la protection des espèces endémiques et des cultures locales, notamment, sont des enjeux face à un tourisme de masse.

- ▶ **Le tourisme durable est un secteur stratégique pour les modes de consommation et de production durables en créant leur propre modèle:**

Modèle énergétique

Modèle de cycle de production et consommation

Modèle de gestion des déchets, etc.

- ▶ **Le tourisme est un facteur d'intégration des PEID Francophones dans la stratégie économique pour la Francophonie (SEF) :**
 - La position géographique des PEID membres, aussi bien dans l'océan Indien, dans les Caraïbes et dans les autres régions, est un atout stratégique pour les échanges et les partenariats commerciaux que le tourisme durable peut impulser ;
 - Le tourisme durable a contribué à la réussite de certains PEID membres (Maurice, Seychelles, Cabo Verde). Les leçons apprises de ces bonnes pratiques peuvent servir de support à une stratégie économique gagnante dans l'espace francophone ;
 - Les transferts des migrants sont des enjeux majeurs du financement du développement notamment au sein des PEID. Le tourisme de la diaspora et son potentiel d'investissement pour un tourisme durable sont également des opportunités pour une stratégie économique active de l'espace francophone.

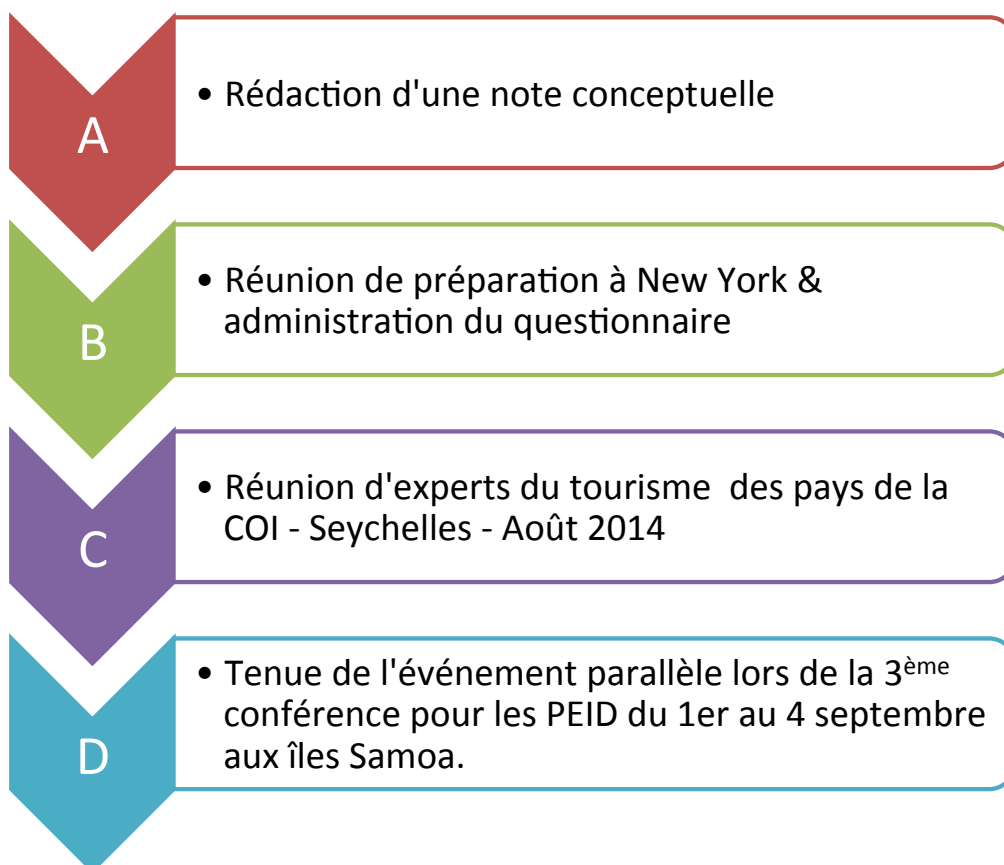
L'initiative de la Francophonie pour les PEID a ainsi été portée, conjointement avec le Gouvernement des Seychelles. Elle s'est appuyée plus particulièrement sur les expériences menées par les Etats membres de la Commission de l'Océan Indien (COI). Elle a consisté en un appel à contribution autour des initiatives pour le tourisme durable au sein des Etats de cet espace géographique. Cet appel a eu pour but de :

- ▶ Mettre en avant les bonnes pratiques et identifier les problématiques de développement touristique propres aux PEID ;
- ▶ Participer ou organiser diverses réunions de concertation à cet effet pour présenter la démarche ;
- ▶ Mettre en avant les résultats lors d'événements parallèles en marge des travaux préparatoires et lors de la 3^{ème} conférence internationale de Samoa sur les PEID ;
- ▶ Organiser une concertation ministérielle des pays francophones concernés en marge de la Conférence de Samoa ;
- ▶ Donner un éclairage sur les axes prioritaires pour mettre en œuvre une stratégie globale de tourisme durable/responsable dans les PEID.



PREMIÈRE PARTIE : MÉTHODOLOGIQUE ET DÉROULEMENT DE L'INITIATIVE

Photo: Digital Vision



A/ Elaboration d'une note conceptuelle à destination des responsables locaux des PEID

Afin d'impliquer le plus possible les responsables touristiques des pays membres de la COI, une note conceptuelle fut élaborée et envoyée aux divers responsables locaux pour positionner la démarche en matière de tourisme autour des innovations durables liées aux spécificités insulaires de ces pays. Cette note conceptuelle (disponible en annexe I) avait pour but de mettre en avant les objectifs de la conférence, ainsi que la stratégie de mise en place de l'initiative.

Pour rappel, les objectifs de l'initiative furent de mettre en avant principalement les aspects suivants :

- ▶ **Les formes pratiques de gouvernance** afin de faire participer et adhérer l'ensemble des acteurs locaux aux projets de développement touristique durable ;
- ▶ **La formation des personnels compétents** en matière d'accueil et de prestation touristique, à tous les niveaux de qualification requis (cadres, personnels d'accueil et d'entretien, cuisiniers, etc.) et favoriser l'emploi de personnel local ;
- ▶ **L'utilisation et la valorisation des techniques locales** pour la réalisation d'équipements touristiques ne nécessitant pas ou peu de fournitures ou ressources exogènes et coûteuses ou pour la gestion durable des résidus liés à l'activité touristique (déchets, recyclage des eaux polluées, etc.) ;
- ▶ **La gestion des énergies et des ressources non renouvelables** et les solutions alternatives économes par rapport aux usages classiques pour une prestation touristique de qualité (recours aux EnR, économie de l'eau, limitation des émissions de gaz à effet de serre, etc.) ;
- ▶ **Des plans de déplacement et de mobilité douce adaptés** aux conditions locales. Seule, la question de l'accessibilité aérienne, essentielle pour le développement touristique des PEID, en raison de leur isolement géographique, ne pouvait être traitée dans le cadre de cette initiative, car ne pouvant que rarement être résolue par une seule autorité insulaire.

A la suite de l'envoi de la note conceptuelle et afin de préparer au mieux la conférence de septembre aux îles Samoa, l'OIF et le Gouvernement des Seychelles, ont organisé un événement parallèle lors de la commission préparatoire de la 3^{ème} conférence sur les petits Etats insulaires en développement, aux Nations Unies à New York le 23 juin 2014 sous la présidence du Ministre du Tourisme et de la Culture des Seychelles.

B/ Evènement parallèle aux Nations Unies à New York

Cette réunion préparatoire qui s'est tenue le 23 juin, en parallèle de la commission préparatoire de la 3^{ème} conférence internationale sur les PEID, avait pour but de présenter la méthodologie retenue pour l'initiative ;

La méthodologie ainsi validée durant cette réunion fut celle de l'élaboration puis l'envoi d'un questionnaire à l'intention des parties prenantes du tourisme local dans les PEID visés. Cette méthodologie a permis de récolter le plus d'éléments qualitatifs et quantitatifs sur les pratiques effectuées par les PEID, membres de la COI, en matière de mesures innovantes pour un tourisme durable. (Voir note compte-rendu en annexe).

En cela, 4 axes de questionnement sont ressortis :

Thème	Questionnements
LA GOUVERNANCE	
Stratégie de tourisme durable	Existe-t-il une stratégie de tourisme durable ? A quelle échelle territoriale ? Quelles en sont les mesures principales ?
Implication des locaux	La population résidente et les acteurs touristiques locaux sont-ils impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre de cette politique de tourisme durable ? Selon quelles modalités ?
Création d'emplois	La création d'emplois locaux liés à la politique de tourisme durable est-elle prévue ou réalisée ? Dans la branche tourisme ? Dans les activités professionnelles connexes ? Pour quel niveau de qualification ? Avez-vous une estimation du nombre d'emplois créés ?
Retombées économiques	Des règles de répartition des retombées économiques dues au tourisme entre tous les partenaires sont-elles prévues ?
Investissements responsables	Les investissements liés au tourisme sont-ils soumis à des critères de développement durable ? Ces critères sont-ils mis en œuvre ou en projet ?
Limitation des investissements non durables	Est-il prévu une limitation des investissements touristiques non durables ? De quelle manière ?
Capacité de charge	Une capacité d'accueil est-elle prévue dans la stratégie de développement touristique ? Quels dispositifs sont envisagés lorsqu'elle sera atteinte ?
REGLEMENTATION	
Quelle réglementation a été mise en place pour la protection de : <ul style="list-style-type: none"> ○ la nature ? ○ l'héritage culturel ? ○ la biodiversité ? 	
Quelles mesures ont été prises pour la gestion intégrée du littoral et du patrimoine côtier ?	
ASPECTS TECHNIQUES	
Savoir-faire local	Quelles solutions faisant appel au savoir-faire local sont utilisées pour la réalisation d'équipements touristiques ? Ce savoir-faire local est-il mis en valeur ?
Economie des ressources non renouvelables	Des solutions d'économie des ressources non renouvelables sont-elles utilisées dans le domaine touristique ?
Gestion des ressources	La gestion économe de l'eau, l'usage d'énergies renouvelables font-ils l'objet de mise en œuvre particulière dans le processus de fabrication touristique ? Sont-ils effectifs ?
Gestion des	La gestion des déchets issus du tourisme est-elle assurée ?

déchets	De quelle manière ?
Déplacements doux	Des solutions multimodales de déplacement sur place sont-elles mises en œuvre ? Lesquelles ?
Evaluation et suivi des solutions mises en œuvre	Les responsables du tourisme local disposent-ils d'indicateurs et d'outils de mesure des retombées en matière de développement durable ?
LE MARKETING ET LA PROMOTION INTERNATIONALE	
Communication responsable	Quelles sont les politiques mises en place en matière de communication touristique pour les clientèles extérieures au territoire ? Pour les clientèles nationales ?
Mise en avant des enjeux du tourisme durable	La dimension tourisme durable dans toutes ses composantes est-elle mise en avant ?
Information sur place	Une information sur place est-elle faite aux touristes pour valoriser la politique de tourisme durable mise en œuvre ? Sous quelle forme ?
Promotion internationale	La promotion internationale est-elle le fait d'une démarche isolée ou est-elle menée dans le cadre d'un partenariat avec les pays voisins ?
Synergie entre les pays	Des synergies ont-elles été mises en place entre les pays pour gérer des problèmes similaires ?
Partenariat	Quelles complémentarités ont été mises en avant dans le cadre de partenariat éventuel ?

Afin d'organiser au mieux la collecte d'informations sur les initiatives existantes dans les PEID, ce questionnaire a été administré de deux façons: via un formulaire «Google Form» disponible en ligne et communiqué par courriel auprès des responsables du tourisme nationaux des PEID et/ou lors des rencontres avec les parties prenantes notamment durant la réunion des experts du tourisme des pays de la COI aux Seychelles.

C/ Réunion des experts du tourisme des pays de la COI aux Seychelles

Cette réunion s'est déroulée durant le mois d'août 2014 à Victoria, sous l'autorité du gouvernement des Seychelles. Elle avait pour objet de tirer des enseignements sur la réalité d'une politique de tourisme durable dans ces pays, et d'en identifier les obstacles et difficultés à lever pour mettre en œuvre une véritable stratégie dans ce domaine, en préparation de l'initiative pour l'événement parallèle à la conférence de Samoa.

Au final, les initiatives de 9 organismes et acteurs ont pu être examinées:

- ▶ Le patrimoine culturel dans les pays membres de la COI;
- ▶ La biodiversité à l'échelle régionale de la COI;
- ▶ L'accès aux énergies renouvelables dans les pays membres de la COI;
- ▶ Les Comores et le projet *Smart Fish* en faveur des pêcheurs;
- ▶ Les Seychelles et leur label SSTL (*Seychelles Sustainable Tourism Label*);
- ▶ Madagascar et le programme de villages culturels;
- ▶ Madagascar et la démarche de valorisation des ordures ménagères de Mahajanga;
- ▶ La Réunion et son schéma d'aménagement touristique durable;
- ▶ La certification RTTZ (Tourisme Responsable en Tanzanie) à Zanzibar (non COI).



Victoria, Seychelles

Photo: istockphoto

D/ Concertation ministérielle lors de la 3ème Conférence internationale pour les PEID du 1er au 4 septembre aux îles Samoa

Un évènement parallèle en marge de la concertation avait été envisagé. Il n'a pas pu se tenir. L'occasion a été mise à profit pour présenter les résultats de la concertation menée préalablement auprès des experts en tourisme des pays de la COI, au Secrétaire Général de cette organisation et à son équipe et ce, en présence du conseiller du Secrétaire Général de l'OIF (voir l'intégralité de la présentation de ces résultats en annexe V B.)



Photo: IFDD

Apia, Samoa

La présentation s'est articulée autour des quatre axes de réflexion : gouvernance, réglementation, technique, promotion et partenariat, précédemment décrits. Quelques-unes des problématiques actuelles concernant le développement de mesures innovantes liées au tourisme durable dans ces PEID ont été soulignées.

Ainsi, tous ces pays ont par exemple une volonté réelle d'élaborer des stratégies nationales pour le tourisme durable, mais avec des niveaux différents de mise en œuvre et une participation des populations locales conditionnée par leur niveau de formation, très inégal selon les pays.

Ils élaborent également des réglementations tenant compte des objectifs liés au développement durable tout en ayant des difficultés d'application pour qu'elles soient effectives.

En matière de technicité touchant à l'utilisation de savoir-faire locaux, ceux-ci sont essentiellement appliqués dans des activités connexes au tourisme comme la construction de structures d'accueil ou la valorisation d'un artisanat local mais ils soulignent également leur dépendance à des techniques importées touchant surtout à la production d'énergies renouvelables. Leur technicité en matière de tourisme durable est fortement inégale et liée au niveau de formation des acteurs locaux.

Les modes de financement internationaux pour la mise en œuvre de leurs projets touristiques sont un problème partagé par la plupart des PEID en raison de procédures inadaptées à leur situation spécifique liée à leur insularité.

Enfin, en matière d'édition de normes et de labels visant à se positionner sur le marché international du tourisme, le problème est lié à la compréhension par les acteurs locaux des enjeux du tourisme durable et à la faible perception de la diversité de leur tourisme, exigeant par la même une coopération régionale pour une meilleure visibilité à l'échelle internationale.

Une concertation ministérielle s'est tenue le 3 septembre, présidée par le Ministre des Affaires étrangères des Seychelles, en présence de la Secrétaire d'Etat française en charge du Développement et de la Francophonie, du Secrétaire Général de la COI, ainsi que du conseiller du Secrétaire Général de l'OIF.

Cette concertation, a été l'occasion pour les participants d'échanger sur un projet de résolution pour la promotion du tourisme durable comme secteur essentiel de l'intégration des PEID dans la stratégie économique de la Francophonie. Le Gouvernement des Seychelles s'est proposé de porter ce projet de résolution au Sommet de la Francophonie à Dakar.

Le représentant du PNUE, présent à la concertation, a par ailleurs souligné l'importance d'une telle action en partenariat avec son organisation qui va développer des initiatives sur le tourisme durable au sein du Programme-cadre décennal des Nations Unies sur les modes de consommation et de production durables (10YFP) adopté lors de la conférence RIO+20.



**DEUXIÈME PARTIE :
BONNES PRATIQUES ET
QUESTIONNEMENTS POUR UN
TOURISME DURABLE DANS LES PEID**

Photo: Digital Vision

Au terme du questionnaire administré aux États et acteurs participants, il a pu être récolté un ensemble de bonnes pratiques (dont le résultat complet est en annexe IV) permettant d'apporter des réponses, parfois incomplètes mais encourageantes, sur les possibilités et les capacités des autorités locales dans la mise en place d'un développement durable dans le secteur touristique. En cela, des besoins, parfois urgents, ont été mis en évidence par les acteurs en matière d'expertise et/ou d'accompagnement. Ces initiatives sont synthétisées et décrites autour des questionnements clefs identifiés comme suit :

A/ Les problématiques du tourisme durable dans les PEID

Ces résultats portent sur :

La gouvernance :

La plupart des pays membres de la COI ont procédé à l'élaboration de cadres stratégiques en faveur du développement durable intégrant le tourisme et la valorisation culturelle de leur patrimoine :

- Les Seychelles et la valorisation culturelle de son patrimoine ;
- Maurice et son positionnement d'« Île durable » ;
- La Réunion et son schéma de développement et d'aménagement touristique appuyé sur un Agenda 21 ;
- Les Comores et son programme pour des initiatives communautaires d'écotourisme ;
- Madagascar et son programme de villages culturels.

La plupart des PEID ont lancé des études pour affiner leur stratégie touristique intégrant les critères du développement durable et la valorisation de leur patrimoine historique et naturel.

Dans la plupart des cas, la difficulté, à des degrés divers, est de mettre en adéquation ces stratégies de gouvernance avec les projets et les problématiques dans les territoires.

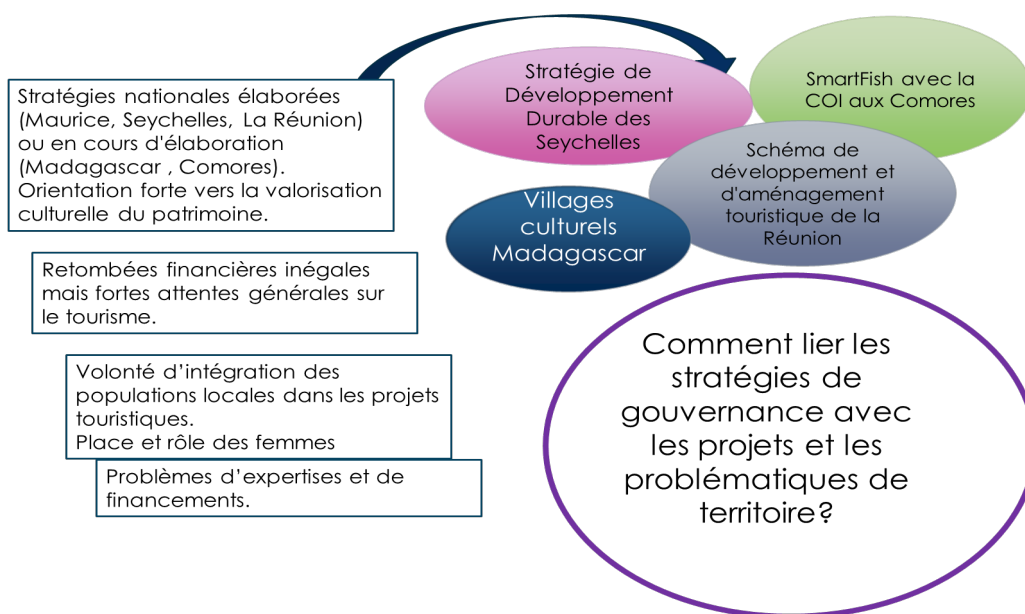
L'intégration des populations locales dans ces projets est également liée au degré de formation et de connaissance de ces populations. Des efforts sont faits systématiquement pour associer des organisations locales aux projets touristiques et les sensibiliser à la protection et à la valorisation de leurs richesses et ressources naturelles et culturelles. Très souvent, ce sont des associations de femmes qui portent ces projets locaux (Madagascar, Comores, etc.).

Le souci principal est d'assurer des retours économiques et financiers vers les populations locales, soit par des emplois et les formations correspondantes dans le secteur touristique et environnemental, par la réalisation d'équipements publics ou des actions sociales, soit en amenant, par des labellisations adaptées, les entreprises touristiques à adopter des politiques de responsabilité sociale (RSE) qui comprennent des mesures en faveur de leurs employés et des travailleurs locaux (SSTL, RTTZ).



Photo: pixabay.com

CONCERNANT LA GOUVERNANCE



La réglementation :

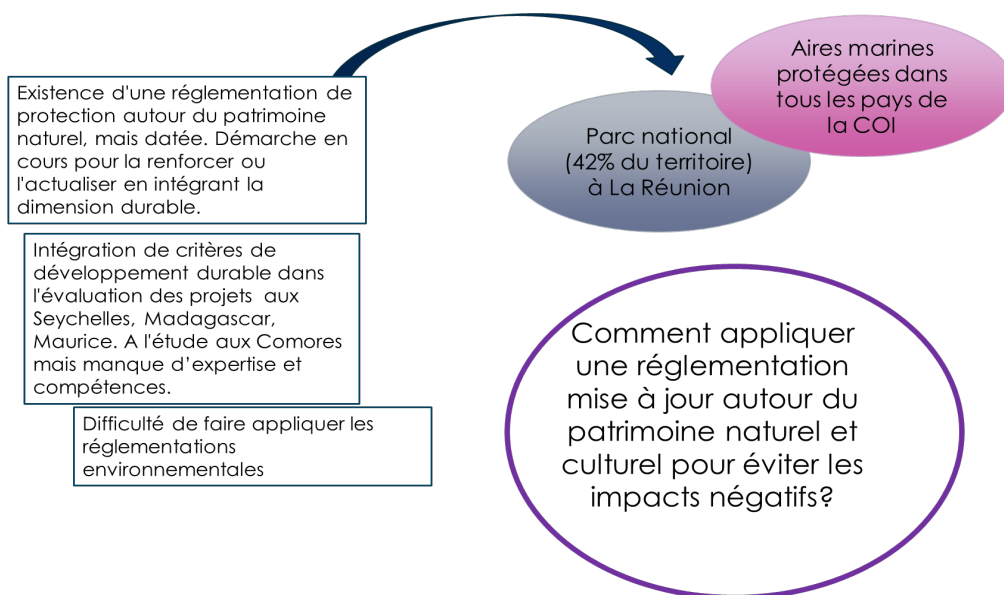
Les pays de la COI sont parfaitement conscients de la fragilité de leur patrimoine tant naturel que culturel. Tous ont édicté des lois et décrets pour en assurer la protection. Certains sont d'ailleurs déjà datés :

Loi sur l'environnement avec un plan d'action sur la biodiversité aux Seychelles, lois et ordonnances relatives à la sauvegarde, la protection et la conservation du patrimoine culturel national et décret de 2010 pour la gestion intégrée des zones côtières à Madagascar, lois de la République française pour la protection et la conservation du littoral à La Réunion, réglementation des activités nautiques à Maurice, nombreuses réserves aux Comores avec le soutien apporté à de nombreuses associations pour la protection de l'environnement et en faveur du tourisme durable

Le patrimoine marin fait l'objet d'une protection particulière avec de nombreuses aires marines protégées (parc marin à Mohéli, zonage des espaces marins à Maurice, protocole pour une gestion intégrée des côtes aux Seychelles, etc.).

La question qui se pose aujourd'hui est l'adaptation de ces lois et règlements, parfois anciens, au développement touristique. Il leur faut pour cela disposer d'experts en la matière et avoir les ressources tant en expertise qu'en moyens matériels pour veiller à leur application pour limiter les impacts négatifs liés au développement de la fréquentation touristique.

CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION



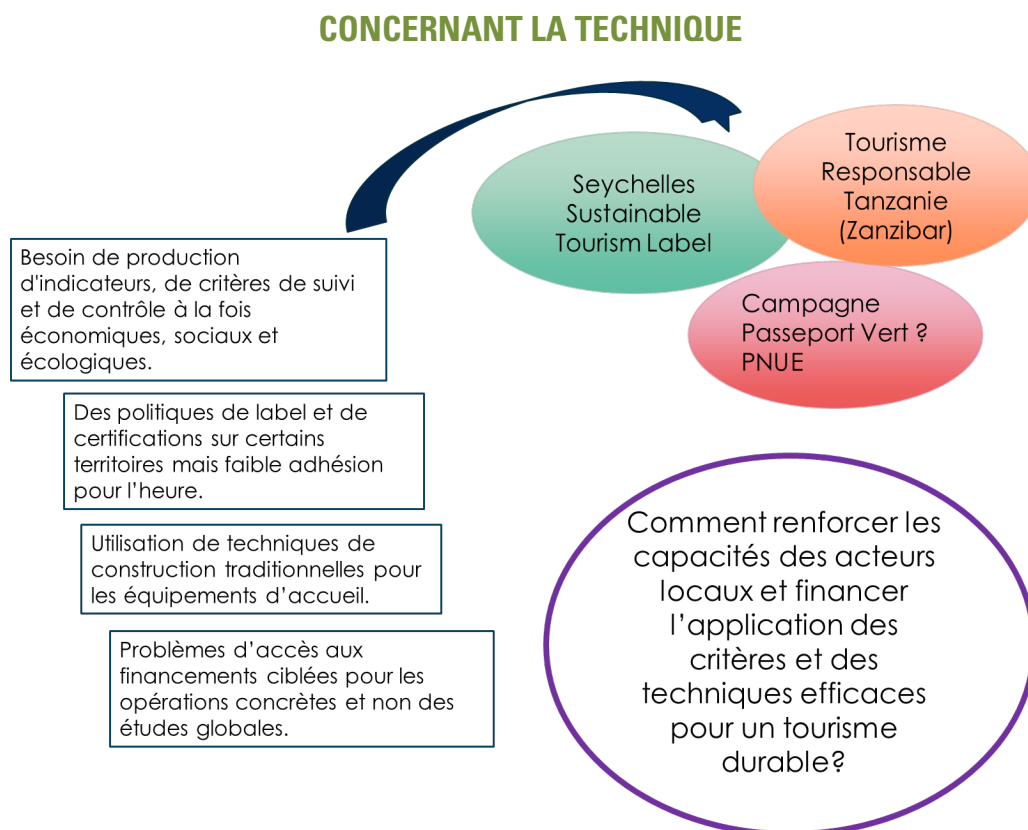
Les techniques et les savoir-faire locaux

Les pays de la COI, par les contraintes liées à leur insularité, promeuvent les ressources et techniques locales chaque fois que c'est possible et que les technologies leurs sont accessibles. La valorisation et la production de l'artisanat local sont bien entendus systématiquement mises en œuvre auprès des touristes.

Mais également à travers les normes, certifications, labels et critères de financement, les partenaires publics et privés cherchent à promouvoir ces techniques locales dans la construction et l'aménagement d'équipements touristiques (Zanzibar, Seychelles, Maurice, etc.). C'est aussi le cas en matière d'économie de ressources (sols, eau), de production d'énergies renouvelables (aux Seychelles, 60 % de la consommation d'énergie est due à l'industrie touristique), de gestion de déchets selon le principe des 3R (réduction, recyclage, réutilisation), notamment à Madagascar, aux Seychelles, mais également dans les autres pays de la COI.

La difficulté est liée à la maîtrise de nouvelles technologies, à la lenteur des changements dans les processus de production locaux ou à l'adhésion des prestataires touristiques aux critères et certifications de durabilité intégrés dans les labels nationaux souvent récents (12 hôtels pour le RTTZ, 5 hôtels pour le SSTL au début de l'été 2014). Le manque d'indicateurs de suivi et de contrôle pour mesurer l'efficacité économique, sociale, environnementale des projets de tourisme durable est un frein à l'adhésion des partenaires locaux aux stratégies nationales de tourisme durable.

Enfin l'accès aux financements internationaux pour des projets touristiques durables ne prend pas suffisamment en compte la particularité des PEID, leur taille ou leur urgence et reste trop calqué sur les procédures mises en œuvre pour des financements de projets dans des pays plus grands et non insulaires.



La promotion, l'information et le partenariat régional

Les pays membres de la COI ont des niveaux de développement touristique différents car certains ont une industrie touristique ancienne et fortement développée (en pourcentage du PIB, cette industrie représente 21 % aux Seychelles et 11 % à Maurice) d'autres ont une pratique touristique qui est plus émergente et liée à leur propre développement général (Comores: 2,6 %, Madagascar: 5,9%). Mais tous souhaitent développer une image nouvelle appuyée sur leur stratégie nationale pour un tourisme durable.

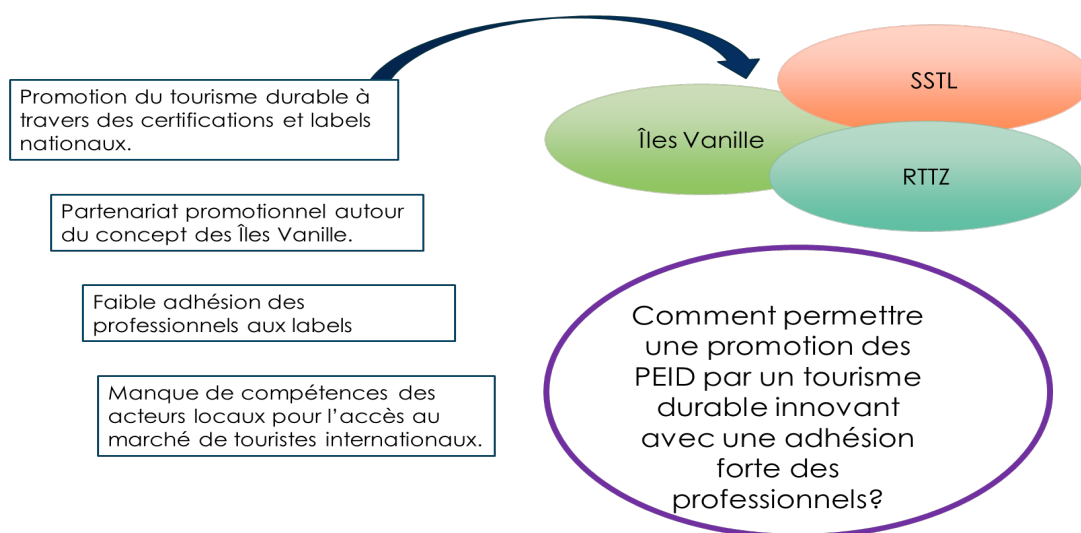
Ils développent donc des actions tant au niveau international auprès des grands opérateurs touristiques qu'au niveau national par une information et une formation des acteurs et partenaires locaux.

Ce sont principalement la création de labels soulignant leur spécificité: SSTL aux Seychelles, RTTZ à Zanzibar, mais ce sont également des actions de promotion auprès des tours opérateurs internationaux et la participation aux grands salons du tourisme. C'est aussi au niveau régional, l'association des pays membres de la COI au sein de l'association des « Iles Vanilles », une marque attractive créée en 2010 pour la promotion commune des îles en respectant leur identité culturelle et l'authenticité des produits de chacune d'elles.

Au niveau national, chaque pays s'attache à développer des actions auprès des acteurs locaux et des populations résidentes pour les sensibiliser, les informer et les former aux divers aspects du tourisme durable : action en milieu scolaire sur la culture et le patrimoine seychellois, pour la diversité biologique aux Comores, image du tourisme vert à La Réunion, etc.

Ces actions sont toutefois contraintes par le manque d'expertise locale pour la valorisation de centres et sites touristiques nécessitant des actions de formations de personnels locaux à l'accueil des touristes ainsi que par la faible mobilisation des professionnels aux nouvelles orientations touristiques par le biais des certifications.

CONCERNANT LA PROMOTION & PARTENARIAT



B/ Les axes d'améliorations possibles : le tourisme outil de développement naturel des PEID

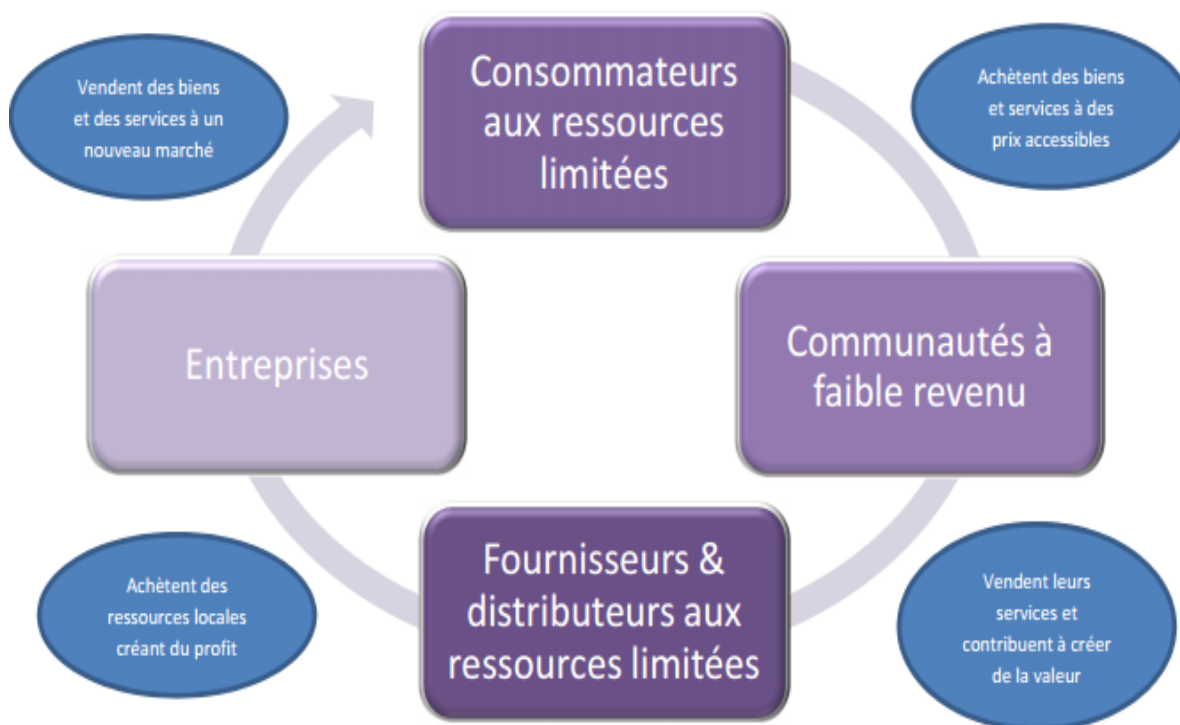
Les résultats de cette concertation ont démontré qu'il existe une volonté affichée de la plupart des pays de la COI de faire du tourisme un des principaux éléments de leur développement économique durable, si ce n'est pas déjà le cas.

Plus encore, le tourisme durable doit être pensé comme un outil d'économie inclusive.

Ce concept vise à améliorer/renforcer des liens entre les entreprises et les communautés à faibles revenus habitant aux alentours. À cet effet, de nombreuses initiatives entrepreneuriales ont vu le jour. Ces liens se doivent d'être bénéfiques aux deux parties. L'économie inclusive (ou *Inclusive Business*) dans le tourisme permet donc d'intégrer des communautés à faible revenu au sein même de la chaîne de valeur de l'entreprise tout en permettant à cette dernière de suivre son objectif de dégager des profits.

Ainsi, chacun des grands axes de questionnement précédemment développés, intègre ce principe au niveau de la gouvernance des projets, d'une réglementation à la fois au service des consommateurs et de la population hôte, de la valorisation des savoir-faire locaux et de la promotion des destinations.

Ci-dessous, un schéma présente le mécanisme de l'économie inclusive et montre quels sont les intérêts de son application dans le secteur du tourisme pour les PEID :



De façon plus concrète :

- ▶ **Au niveau de la gouvernance**, le tourisme a la possibilité d'être une activité permettant aux femmes de prendre une responsabilité importante dans le développement local. En effet, dans les pays de la COI, beaucoup d'entre elles ont été soutenues et ont réussi à entreprendre dans ce secteur d'activité (cas des villages culturels à Madagascar). En cela, il convient de renforcer ces initiatives afin qu'elles prennent de l'ampleur dans l'ensemble des PEID et permettent aux femmes de prendre une place prépondérante dans la population active.
- ▶ **Au niveau de la réglementation**, les pays de la COI semblent mettre en place des règles de manière inégale en termes de protection des espaces fragiles ou remarquables. Il est plus que nécessaire qu'une telle démarche soit généralisée dans l'ensemble des PEID afin de protéger leurs ressources patrimoniales via l'élaboration de lois et règlements applicables et appliqués.
- ▶ **Concernant l'approche technique et les savoir-faire locaux** : ils sont liés aux capacités et à la formation professionnelle des acteurs et plus largement de la population. A ce jour, le caractère transversal de l'activité touristique n'est pas forcément perçu et donc les potentialités locales ne sont pas forcément identifiées et mobilisées. Les savoir-faire locaux sont principalement utilisés dans les équipements d'accueil. En revanche, il est difficile d'échapper à l'importation de solutions techniques pour des procédures nécessitant des technologies dont ils ne disposent pas mais dont ils sont demandeurs notamment en matière d'économie et recyclage de ressources naturelles et énergétiques.

Il apparaît qu'un des problèmes majeurs soit celui de la disponibilité d'indicateurs de suivi et de contrôle des projets et leur évaluation au regard du développement durable. De même, la dimension financière et les ressources pour la réalisation de projets de développement sont des éléments bloquants car les PEID sont soumis aux mêmes procédures longues des grands pays et parfois inadaptées à leurs situations particulières. Celles-ci requièrent des soutiens rapides à obtenir en raison de leur faible dimension financière liée à la taille de leurs économies insulaires.

- ▶ **Concernant le marketing et la promotion internationale** : la question concerne l'élaboration d'un label propre mais partagé aux PEID permettant d'identifier leur stratégie en faveur d'un tourisme durable dans le flux du tourisme mondial. La question de l'expertise pour la mise en place de tels labels est prégnante et l'adhésion des professionnels passe aussi par la compréhension des engagements nécessaires et donc par leur formation au tourisme durable.

Le partenariat entre les PEID d'une même région est nécessaire pour améliorer leur visibilité à l'échelle de la demande mondiale. Des synergies doivent être mises en place à travers des partenariats dans tous les domaines liés à l'activité touristique et en particulier pour faciliter leur accessibilité ; condition *sine qua none* de leur développement touristique liée à leur éloignement.



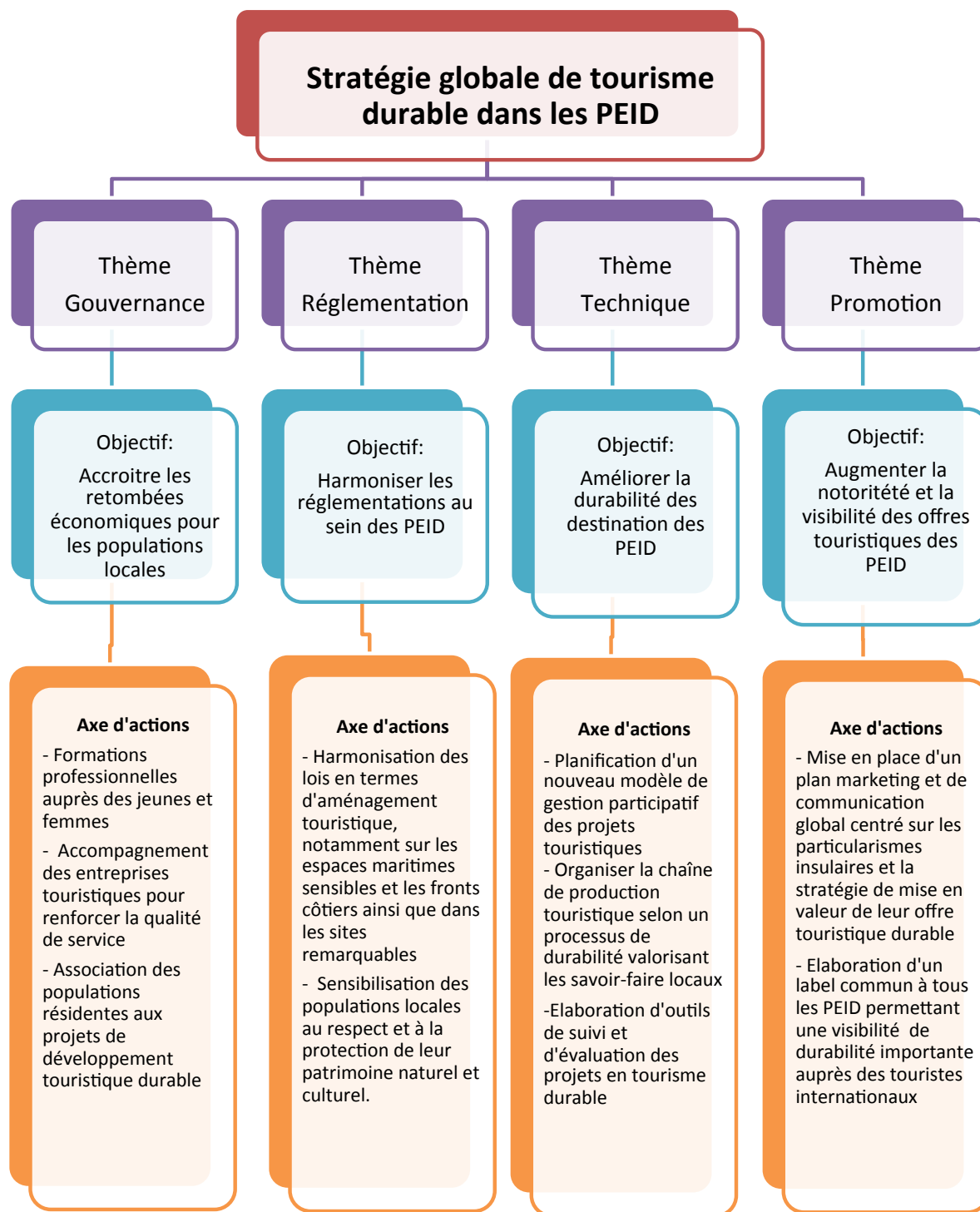
TROISIÈME PARTIE : LES PISTES D'ACTION : « SAMOA, LA VOIE À SUIVRE »

Les opportunités d'une stratégie globale de
tourisme durable pour les PEID



Photo: Digital Vision

A/ Les grandes lignes d'une stratégie globale de tourisme durable pour les PEID en Francophonie



B/ Quelques repères clefs

- ▶ **Concernant l'implication de la population locale dans les projets touristiques:** Ce point apparaît primordial et doit constituer le socle principal des actions futures. En effet, afin que les projets en tourisme durable prennent un réel essor, il faut que ces derniers soient compris et voulus par les populations locales.

Pour ce faire, un réel travail de sensibilisation et de mise en avant des bienfaits du tourisme durable doit s'effectuer auprès des locaux. Dans ce cadre, un livre blanc pourrait être réalisé, destiné aux parties prenantes locales des PEID démontrant en quoi le tourisme durable est profitable et est un outil d'entreprise inclusive (apporteur de devises pour ces parties prenantes locales).

Un recueil de projets qui ont été effectués dans le monde pourrait être réalisé afin de démontrer par la preuve que le tourisme durable a offert à certains territoires une solution durable pour améliorer la qualité de vie des habitants.

- ▶ **Concernant l'aspect formation :** il serait intéressant de créer des MOOC³ thématiques destinés aux acteurs du tourisme dans les pays en voie de développement afin de renforcer leur professionnalisme.

Concrètement, des vidéos pourraient être élaborées sur l'accueil en milieu hôtelier, la restauration, les actions permettant de diminuer sa consommation d'énergies, les écogestes, etc. Le principal intérêt des MOOC est qu'ils ont pour vocation d'être en ligne gratuitement pour que tous les acteurs puissent voir et revoir le contenu des formations et puissent les transmettre à leur réseau de professionnels, tout en s'affranchissant des distances géographiques fort pénalisantes pour les étudiants originaires des pays insulaires.

- ▶ **Concernant l'amélioration de la notoriété des destinations:** Il apparaît opportun de réfléchir à la création d'une marque commune au tourisme durable au sein des PEID pour les touristes internationaux. La zone de l'océan Indien peut servir de base de départ pour viser les PEID membres de la Francophonie.

Cette marque devra être portée par des valeurs communes et différenciatrices afin de faire connaître l'intérêt pour les touristes de séjourner dans un PEID. Cette marque pourra ensuite être adaptée selon les marchés émetteurs avec des campagnes de communication efficaces, en fonction des caractéristiques des visiteurs potentiels. Ce serait un puissant vecteur d'intégration des PEID dans la stratégie économique pour la Francophonie.

- ▶ **Concernant la mise en place d'outils de suivi et d'évaluation :** afin de s'assurer de l'efficacité des projets en tourisme durable et d'apporter un soutien technique international aux initiatives qui se créent dans les PEID, il serait très intéressant de s'inspirer des indicateurs existants en matière d'évaluation de projets pour créer un outil d'évaluation propre aux projets de tourisme durable.

Le but étant, de pouvoir analyser les forces et faiblesses de chacun d'entre eux et surtout de mettre en exergue les progrès possibles pour améliorer la durabilité (économique, environnementale et sociale) de ces projets.

³ MOOC signifie Massive Open Online Courses. En français, cela veut dire que des cours proposés par des écoles, des universités ou d'autres organisations sont désormais accessibles à tous et gratuitement sur Internet. Vous pouvez trouver des exemples de MOOC francophones sur ce site : <http://mooc-francophone.com/>

CONCLUSION

L'initiative portée conjointement par la Francophonie et le Gouvernement des Seychelles autour du tourisme durable en préparation de la 3^{ème} conférence internationale de Samoa en faveur des PEID, a mis en exergue à la fois le caractère primordial du renforcement de l'activité touristique dans les PEID (car étant bien souvent la rentrée principale de devise pour ces pays) et l'urgence selon laquelle il faut agir pour que cette activité touristique ne vienne pas détruire des écosystèmes fragiles. En cela, le lancement d'actions en faveur d'un tourisme durable/responsable apparaît comme une nécessité. C'est une opportunité pour les PEID d'être intégrés au programme pour un tourisme durable du 10 YFP dont le PNUE et l'OMT ont la charge, programme qui permettrait, entre autres, la démultiplication de la démarche du Passeport Vert⁴ initiée par le Partenariat Mondial du Tourisme Durable.

Ce programme-cadre décennal devrait permettre également de nouer des partenariats avec des acteurs institutionnels d'envergure internationale pour appuyer les actions en matière de tourisme durable dans les PEID.

Comme démontré tout au long de ce rapport, de nombreuses initiatives portées par des pays de la COI (et au-delà avec l'île de Zanzibar) essaient de faire du tourisme un levier de développement économique viable.

En cela, il faut dès à présent prévoir un plan de renforcement et d'harmonisation des actions faites dans les différents PEID en matière de tourisme durable, selon les 4 thèmes : gouvernance, réglementation, technicité, marketing et promotion internationale, mis en avant durant l'initiative et plus particulièrement en matière de formation des acteurs locaux liés au tourisme. Cela afin de corriger les manques et lever les difficultés, constatés lors des diverses réunions et rencontres avec les responsables et experts en tourisme des pays de la COI, en préparation de l'initiative portée à la conférence de Samoa.

Autour des 4 thèmes ainsi mis en exergue, il s'agit essentiellement de :

- ▶ renforcer la gouvernance des projets touristiques durables en y associant les populations et acteurs locaux du monde du tourisme en lien avec les stratégies nationales;
- ▶ améliorer et harmoniser les réglementations au sein des PEID en matière d'aménagement touristique et particulièrement celles touchant à la protection et la valorisation de leur patrimoine naturel et culturel pour éviter les impacts négatifs du tourisme;
- ▶ renforcer les capacités et l'expertise des opérateurs touristiques locaux et se doter de critères et techniques efficaces pour un tourisme durable;
- ▶ améliorer la visibilité internationale des politiques touristiques durables menées dans les PEID par une adhésion des acteurs touristiques à un label partagé porteur d'une signification forte en matière de tourisme durable et par une démarche promotionnelle conjointe à une échelle régionale pertinente.

⁴ La présentation de la démarche du Passeport Vert est accessible sur le site du PNUE par le lien suivant : <http://www.unep.org/greenpassport/>



Photo: Digital Vision

Cette stratégie globale permettra de mettre en exergue les actions futures à réaliser de manière commune avec l'ensemble des PEID et d'inscrire le tourisme durable comme un levier essentiel des stratégies nationales de développement durable en accompagnant les projets qui y contribuent, tel que rappelé dans la déclaration finale de la conférence de Samoa « Samoa, la Voie à suivre » dans son point 30 relatif au tourisme durable (disponible en annexe).

De même, c'est la voie la plus pertinente pour une inclusion active des PEID membres de l'OIF dans la stratégie économique de la Francophonie.

Toutes ces opportunités peuvent s'inscrire dans une démarche globale d'élaboration d'une stratégie de tourisme durable pour les PEID membres de la Francophonie.

La résolution élaborée en faveur d'une politique de tourisme durable pour le développement dans les PEID à la conférence de Samoa et son adoption au récent Sommet de la Francophonie de Dakar est le réel témoignage de la volonté de la Francophonie d'impulser une telle stratégie.



ANNEXES

Photo: istockphoto

I- Note conceptuelle de l'OIF/IFDD : Initiative de la Francophonie en faveur des petits États insulaires en développement (PEID) en perspective de la 3^{ème} Conférence Internationale de Samoa (1- 4 septembre 2014)

NOTE CONCEPTUELLE

Initiative de la Francophonie en faveur des petits États insulaires en développement (PEID) en perspective de la 3^{ème} Conférence Internationale de Samoa de septembre 2014.

Thème : Le tourisme durable dans les PEID

1. Contexte

Parmi les États du groupe des petits États insulaires en développement (PEID), une dizaine sont membres ou observateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Dès lors, la Francophonie, par les valeurs de solidarité et de partage qu'elle prône, ne peut que se féliciter de la décision des Nations Unies de leur consacrer l'année 2014 et d'organiser à cette occasion une Conférence Internationale pour se pencher sur leurs préoccupations, leurs enjeux et leurs besoins.

Les impacts des changements climatiques et plus généralement les questions du développement durable sont des enjeux majeurs pour ces pays. C'est pourquoi l'OIF, à travers son organe subsidiaire, l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), appuie plusieurs de ces pays membres à se doter de stratégies nationales appropriées pour une durabilité de leur développement. Ceci a été le cas aux Comores dans l'océan Indien ou en Haïti ou Sainte-Lucie dans les Caraïbes.

Dans le cadre de la préparation de la conférence de Samoa, l'OIF propose de développer une initiative en faveur des PEID. Cette initiative portera sur le tourisme durable dans ces pays en s'appuyant plus particulièrement sur les expériences menées par les États de la Commission de l'Océan Indien (COI).

2. Objectifs de l'initiative

L'initiative de la Francophonie visera à mettre en avant, à partir d'approches spécifiques à chaque État participant, la façon dont, dans les PEID concernés, les acteurs touristiques publics et privés cherchent à valoriser touristiquement leurs avantages naturels et culturels, au bénéfice de leur population permanente, tout en limitant les risques inhérents à une fréquentation touristique mal maîtrisée ou subie, surmontant ainsi leur vulnérabilité liée à leur insularité. Elle a pour objectif d'illustrer quelles innovations

Ils auront su créer et mettre en œuvre pour :

- ▶ définir les formes pratiques de gouvernance afin de faire participer et adhérer l'ensemble des acteurs locaux aux projets de développement touristique durable ;
- ▶ former des personnels compétents en matière d'accueil et de prestation touristique, à tous les niveaux de qualification requis (cadres, personnels d'accueil et d'entretien, cuisiniers, etc...) et favoriser l'emploi de personnel local ;
- ▶ utiliser et valoriser des techniques locales pour la réalisation d'équipements touristiques ne nécessitant pas ou peu de fournitures ou ressources exogènes et coûteuses ou pour la gestion durable des résidus liés à l'activité touristique (déchets, recyclage des eaux polluées, etc.) ;

- ▶ gérer des énergies et des ressources non renouvelables et mettre en place les solutions alternatives économes par rapport aux usages classiques pour une prestation touristique de qualité (recours aux EnR, économie de l'eau, limitation des émissions de gaz à effet de serre, etc..);
- ▶ élaborer des plans de déplacement et de mobilité doux adaptés aux conditions locales. La question de l'accessibilité aérienne, essentielle pour le développement touristique des PEID, en raison de leur isolement géographique, doit être traitée dans un autre cadre, régional ou multinational, car ne pouvant que rarement être résolue par une seule autorité insulaire ;
- ▶ arrêter les dispositions locales pour éviter la dégradation de leur patrimoine naturel et culturel, liée à la fréquentation touristique et la manière dont celui-ci est mis en valeur en y associant les populations permanentes. En particulier, la question de la protection de la biodiversité terrestre et marine souvent exceptionnelle dans les états insulaires doit donner lieu à de nouvelles approches touristiques non agressives de ces zones fragiles ;
- ▶ trouver les modes de financement de leurs équipements touristiques qui leur garantissent autant que possible une indépendance financière et un retour sur investissement bénéfique à l'amélioration des conditions de vie des populations résidentes, - présenter tout autre mode de valorisation vertueuse de la chaîne de production touristique pouvant être répliquée dans des situations insulaires similaires ;

3. Stratégie de développement et de mise en œuvre de l'initiative

Il est proposé que cette initiative vienne en complément et continuité des conclusions de la conférence sur « le développement durable du tourisme des îles » qui s'est tenue à La Réunion les 11 et 12 septembre 2013 à l'initiative de l'Organisation Mondiale du Tourisme et du gouvernement français. Il convient donc, à partir de ces conclusions qui reprennent l'ensemble des problématiques auxquelles sont confrontés les petits états insulaires en développement en matière de tourisme, de mettre en avant des aspects opérationnels exemplaires dans le cadre des stratégies nationales mises en place dans ces îles pour favoriser un tourisme durable. Son fil directeur sera celui de l'innovation pour un tourisme durable comme facteur de compétitivité. Il sera mis en avant les innovations qui ont lieu dans ces pays insulaires autour de deux thèmes essentiels en matière de tourisme durable à savoir:

- ▶ quelles solutions retenir pour des aménagements, équipements et infrastructures durables ?
- ▶ quels modes de gestion des ressources locales, naturelles et culturelles mettre en œuvre pour les protéger et les valoriser ?

A partir de ces deux approches, il sera mis en avant les bonnes pratiques et les outils dont les PEID se sont ou vont se doter pour réussir leur transition vers une nouvelle économie touristique essentielle à leur développement et au bien être de leur population.

A l'issue de l'initiative, les participants aux travaux qui seront organisés en amont de la Conférence et/ou en marge des sessions préparatoires, s'attacheront à dresser un état des lieux de l'innovation mise en œuvre dans le domaine touristique et la manière dont ils peuvent en faire un avantage comparatif favorable en matière de promotion touristique à l'international tout en entraînant l'adhésion des populations locales. Ces discussions se feront sur la base d'un document de travail produit par l'OIF et ses partenaires dans cette initiative. Les conclusions viseront à accentuer les efforts de collaboration qui sont menés au sein de la COI entre les états membres pour favoriser la mise en place de solutions innovantes partagées pour un tourisme insulaire durable.

4. Calendrier indicatif.

Le calendrier indicatif de la mise en œuvre de l'initiative est le suivant :

1. Avril 2014: Finalisation des accords de partenariat sur l'initiative (IFDD-COI);
2. Mai 2014: Préparation d'une version provisoire du document de travail de l'initiative;
3. Juin 2014: Présentation des premières conclusions de l'initiative en marge de la seconde session préparatoire de la Conférence (New-York du 23 au 27 juin 2014)
4. Août 2014: Rencontre de validation du document de l'initiative par les États parties;
5. Septembre 2014: Présentation de l'initiative à la Conférence de Samoa;
6. Octobre 2014: Finalisation du document de l'initiative, édition et diffusion.

II- Format du questionnaire sur les innovations touristiques durables dans les PEID

Cadre de référence pour l'identification de mesures innovantes en matière de tourisme durable dans les petits états insulaires (PEID)

(Trame du questionnaire proposé)

Les mesures proposées pour être retenues dans le cadre de l'événement parallèle à la conférence de Samoa doivent porter sur les thèmes suivants et montrer en quoi elles ont un caractère innovant en matière de politique touristique durable.

Ces mesures pourront être de la sphère du domaine public ou privé ou les deux.

Elles peuvent être de niveau, national, régional ou local.

Elles doivent pouvoir faire l'objet d'une évaluation précise en faveur du développement durable.

GOUVERNANCE:

- ▶ Existe-t-il une stratégie de tourisme durable? A quelle échelle territoriale? Quelles en sont les mesures principales?
- ▶ La population résidente et les acteurs touristiques locaux sont-ils impliqués dans cette politique de tourisme durable? Selon quelles modalités?
- ▶ Des actions de formation / éducation au tourisme durable sont-elles menées ou prévues en faveur des populations résidentes? Pour quel niveau et quel type de formation?
- ▶ Des créations d'emplois locaux liées à la politique de tourisme durable sont-elles prévues? Dans la branche tourisme? dans les activités professionnelles connexes? Pour quel niveau de qualification?
- ▶ Des règles de répartition des retombées économiques dues au tourisme entre tous les partenaires sont-elles prévues?
- ▶ Les investissements liés au tourisme sont-ils soumis à des critères de développement durable?

Ces critères sont –ils mis en œuvre ou en projet ?

- ▶ Est-il prévu une limitation des investissements touristiques non durables ? De quelle manière ?
- ▶ Une capacité d'accueil est-elle prévue dans la stratégie de développement touristique ? Quels dispositifs sont envisagés lorsqu'elle sera atteinte ?

REGLEMENTATION :

- ▶ Quelle réglementation a été mise en place pour la protection de :
 - la nature ?
 - l'héritage culturel ?
 - la biodiversité ?
- ▶ Quelles mesures ont été prises pour la gestion intégrée du littoral et du patrimoine côtier ?

ASPECTS TECHNIQUES :

- ▶ Quelles solutions faisant appel au savoir-faire local sont utilisées pour la réalisation d'équipements touristiques ? Ce savoir –faire local est –il mis en valeur ?
- ▶ Des solutions d'économie des ressources non renouvelables sont –elles utilisées dans le domaine touristique ?
- ▶ La gestion économe de l'eau, l'usage d'énergies renouvelables font-ils l'objet de mise en œuvre particulière dans le processus de fabrication touristique ? Sont-ils effectifs ?
- ▶ La maîtrise et la gestion des déchets issus du tourisme est-elle assurée ? De quelle manière ?
- ▶ Des solutions multimodales de déplacement sur place sont-elles mises en œuvre ? Lesquelles ?

LE MARKETING ET LA PROMOTION INTERNATIONALE :

- ▶ Quelles sont les politiques mises en place en matière de communication touristique pour les clientèles extérieures au territoire ? pour les clientèles nationales ?
- ▶ La dimension tourisme durable dans toutes ses composantes est-elle mise en avant ?
- ▶ Une information sur place est-elle faite aux touristes pour valoriser la politique de tourisme durable mise en œuvre ? Sous quelle forme ?
- ▶ La promotion internationale est-elle le fait d'une démarche isolée ou est-elle menée dans le cadre d'un partenariat avec les pays voisins ?
- ▶ Des synergies ont-elles été mises en place entre les pays pour gérer des problèmes similaires ?
- ▶ Quelles complémentarités ont-elles été mises en avant dans le cadre de partenariat éventuel ?

III/ Synthèse des réponses obtenues via le questionnaire

Thèmes	Réponses aux questionnements
LA GOUVERNANCE	
Stratégie de tourisme durable	A ce jour, la plupart des PEID possèdent une stratégie de tourisme durable écrite et établie.
Implication des locaux	<p>L'implication des populations locales dans les différents projets touristiques est souhaitée mais loin d'être efficiente. Chaque pays s'efforce par des dispositions règlementaires ou des critères de sélection des projets d'assurer un retour d'investissement sur place. La Réunion a mis en place des actions de sensibilisation et d'information pour initier l'implication des populations locales au travers des « emplois verts ».</p> <p>A Madagascar, les acteurs institutionnels entreprennent aujourd'hui des actions pour impliquer le plus possible les femmes dans le projet de mise en place des villages culturels.</p> <p>Aux Comores et aux Seychelles des formations sont faites pour des écoculteurs et des médiateurs culturels</p> <p>Néanmoins, au-delà de la simple concertation ou sensibilisation, les cas concrets de réussite et d'implication totale des populations locales sont en devenir.</p>
Création d'emplois	<p>Le programme de valorisation des ordures ménagères de Mahajanga à Madagascar a entraîné l'embauche de 65 à 80 personnes avec une majorité de femmes. Par ailleurs le programme « villages culturels » de Marodoka a fourni du travail à 43 femmes regroupées au sein d'une association locale.</p> <p>Le parc marin de Mohéli a entraîné la création de 19 emplois.</p> <p>A titre de comparaison, La Réunion avec son programme de tourisme durable a permis de recruter plus de 550 personnels locaux, depuis 2010, dans le cadre des emplois « verts »</p>
Retombées économiques	<p>Au niveau des retombées économiques, la valorisation des ordures ménagères de Mahajanga a permis une recette directe de 153 000€. Ces fonds ont notamment permis la création d'une crèche.</p> <p>A Maurice, 2% des profits générés par le tourisme sont affectés à des actions sociales</p> <p>Le programme de la COI pour les Comores <i>Smart fish</i> a permis une augmentation de 2 % des revenus des pêcheurs locaux.</p> <p>Cependant, sauf pour Maurice et les Seychelles où l'activité touristique est bien développée (respectivement 11% et 22% du PIB), ces différentes destinations touristiques n'ont pas encore atteint un volume important de chiffre d'affaires lié au tourisme assurant des retombées économiques locales qui restent insuffisantes au regard de leur potentialités (2,6% du PIB pour les Comores et 5,9 % du PIB pour Madagascar)</p>
Investissements responsables	Les projets touristiques portés par des financements d'origine internationale mais aussi avec le concours d'opérateurs touristiques locaux doivent respecter des critères de durabilité pour bénéficier du soutien financier des gouvernements et recevoir éventuellement des aides, subventions ou bonifications d'intérêts. c'est le cas quasiment dans tous les

	<p>pays membres de la COI</p> <p>Parmi les acteurs interrogés, La Réunion a établi des critères de développement durable dans les investissements liés au tourisme avec des aides régionales très incitatives.</p> <p>A Maurice, les projets écolabellisés en hôtellerie restauration bénéficient d'un financement public à hauteur de 50%</p>
REGLEMENTATION	
<p>En matière de réglementation dans le secteur du tourisme durable, les acteurs institutionnels ont mis en place des zones protégées pour empêcher que l'activité touristique entraîne des externalités négatives sur l'environnement et limiter ainsi l'empreinte touristique sur leur patrimoine.</p> <p>Existence d'une loi de protection dite loi littoral qui vise à éviter l'urbanisation excessive et l'appropriation privée du littoral à La Réunion.</p> <p>Aux Comores, des zones de protection ont été mises en place, comme le Parc marin de Moheli qui permet de respecter la capacité de charge des sites touristiques.</p> <p>Les Seychelles se sont dotées d'une loi pour l'utilisation des sols mise en application prioritairement dans les zones touristiques fragiles.</p> <p>D'une manière générale, chaque état insulaire s'est doté ou cherche à se doter d'une réglementation pour protéger son patrimoine naturel et culturel.</p> <p>La question qui se pose à ces Etats est la capacité à faire appliquer ces règlements en l'absence de moyens de contrôle.</p>	
ASPECTS TECHNIQUES	
Savoir-faire local	<p>A Madagascar, le projet de développement des villages culturels prévoit des aménagements dans le respect des traditions de construction locale. En cela, la main d'œuvre locale est fortement mise à contribution.</p> <p>En ce qui concerne l'utilisation du savoir-faire local, l'artisanat local est systématiquement valorisé près des sites touristiques par le biais de marchés et d'expositions.</p> <p>Enfin, le label des Seychelles (SSTL) prévoit dans ses critères d'attribution, l'utilisation de matériaux recyclés pour la construction du bâti.</p>
Economie des ressources non renouvelables	<p>A ce jour, le label SSTL des Seychelles prévoit un ensemble de critères spécifiques sur les matériaux à adopter en matière d'électrification des infrastructures (60% de la consommation d'énergie) et d'utilisation de l'eau en milieu hôtelier (expériences de recyclage des eaux usées en cours)</p> <p>A La Réunion, le programme de développement durable prévoit la construction de bâtiments pour l'accueil touristique essentiellement en HQE (Haute Qualité Environnementale).</p>

<p>Gestion des ressources et Gestion des déchets</p>	<p>Le label seychellois prévoit des critères sur le tri des déchets et encourage l'utilisation des composts pour nourrir les espaces verts des complexes hôteliers.</p> <p>Il préconise leur recyclage, leur réduction et leur réutilisation (3R)</p> <p>Par exemple, le programme de valorisation des ordures ménagères (7200 Tonnes en 2013) de Mahajanga à Madagascar a permis, par le biais du recyclage des bouteilles et sachets plastiques (prévision de traitement de 15 millions d'unités en 2014) en briquettes, de construire 150 latrines dans des villages malgaches. Il fournit également de l'énergie pour le chauffage local et assure la production de compost (975T). Les excédents de recettes dégagés servent à la création et au fonctionnement d'une crèche pour les femmes employées dans ce programme.</p> <p>Cela illustre la possibilité, mais aussi la nécessité pour les PEID de rechercher des solutions locales, compte tenu de la faiblesse ou de l'inexistence d'un secteur industriel disposant de technologies de pointe (communications, ENR) importées pour le traitement de ces déchets.</p>
<p>Déplacements doux</p>	<p>En matière de mise en place de mode de déplacements doux, le programme de tourisme durable de La Réunion a permis d'établir une voie régionale cyclable de 90 km, incitant les touristes à se déplacer le moins possible en voiture durant leur séjour.</p> <p>De même aux Seychelles, l'utilisation des voitures sur certaines îles (La Digue) est limitée au profit des vélos et véhicules électriques.</p> <p>Des sentiers de randonnée pédestre ont été créés dans le parc de Mohéli aux Comores.</p> <p>Cependant la faiblesse des infrastructures de transport public dans plusieurs pays limite les choix en matière de déplacements alternatifs à la voiture.</p>

LE MARKETING ET LA PROMOTION INTERNATIONALE

<p>Communication responsable</p>	<p>En matière de communication responsable, la plupart des pays ont lancé des programmes de sensibilisation des populations locales et auprès de leurs touristes.</p> <p>En effet, le changement et l'amélioration des comportements des hôtes autant que des touristes sont aujourd'hui devenus des priorités pour l'ensemble des PEID.</p> <p>La prise de conscience de la valeur de leur patrimoine naturel, culturel et historique par des communautés locales se fait jour, entraînant des demandes ou des initiatives de leur part pour valoriser et protéger ce patrimoine</p>
<p>Mise en avant des enjeux du tourisme durable</p>	<p>De manière générale, le tourisme durable était jusqu'à présent peu identifiable dans les différentes opérations de promotion des îles.</p> <p>Cette situation est en train de changer avec la mise en place des labels visant à valoriser des destinations insulaires durables tel le label seychellois SSTL, le RTTZ à Zanzibar, le concept d'île durable à Maurice ou</p>

	<p>encore la démarche de l'île de la Réunion « île verte » avec une communication axée sur la découverte de l'île sous un nouvel angle « alternatif », loin des clichés de la seule activité balnéaire qu'on peut attendre dans une telle destination touristique.</p>
Information sur place	<p>Elle se fait essentiellement par la mise en place de panneaux de signalisation et d'information à destination des touristes.</p> <p>De même des centres d'information et de valorisation sur les sites touristiques, des équipements d'accueil permettent de renseigner les visiteurs.</p> <p>Mais la difficulté réside souvent dans un manque de personnel compétent et formé dans ces centres d'information et de valorisation patrimoniaux. C'est pourquoi des actions sont menées dans tous les pays auprès de professions en contact avec les touristes pour les informer, former à la mise en valeur touristique de leurs richesses locales (formation de skippers, chauffeurs de taxis, guides locaux à Maurice par exemple, ou la formation de cadres spécialisés dans la protection des écosystèmes marins à Anjouan ou celle des pêcheurs sur la grande Comores pour l'observation des baleines).</p>
Promotion internationale	<p>La mise en place d'éducteurs a permis aux journalistes et aux professionnels du tourisme de mieux connaître les spécificités des PEID. De même, la présence des PEID dans les salons professionnels du tourisme permet une amélioration significative des destinations auprès des investisseurs et du grand public.</p> <p>L'intérêt de partenaires internationaux, prescripteurs de destinations durables est un enjeu important pour ces destinations souvent lointaines des marchés émetteurs.</p> <p>A noter que le salon professionnel IFTM (<i>International French Travel Market</i>) Top Resa de Paris a particulièrement mis en avant La Réunion pour l'édition 2014.</p> <p>Les programmes mis en place au niveau des organisations internationales telles l'OMT ou le PNUE dans le cadre du Partenariat Mondial pour le Tourisme Durable et par la suite le programme tourisme durable du 10YFP ont pour objectif de mettre en lumière les bonnes pratiques, les expériences remarquables menées dans différents pays membres afin de promouvoir des destinations touristiques durables.</p>
Synergie entre les pays & partenariat	<p>L'exemple le plus éminent en la matière revient à la création de la marque ombrelle « Les Iles Vanilles » regroupant : les Comores, Madagascar, les Maldives, Maurice, Mayotte, La Réunion et les Seychelles.</p> <p>Ce regroupement d'îles a pour but de créer des synergies entre ces pays pour améliorer la notoriété et la visibilité, auprès des clients, de l'ensemble des destinations de l'océan indien.</p> <p>C'est également un outil visant à renforcer la connectivité aérienne entre et à destination de ces îles en agissant auprès des compagnies aériennes en faveur de meilleures dessertes.</p>

IV - Déclaration du Secrétaire Général de l'OIF à la 3ème conférence internationale sur les PIED

Apia (Samoa), 1^{er} septembre 2014

3^{ème} Conférence internationale sur les Petits Etats Insulaires en Développement

**Message de
S.E. M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie**

Seul le texte prononcé fait foi

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie



**Excellences,
Mesdames, Messieurs,**

Du fait d'une crise beaucoup plus vaste, durable et profonde qu'on ne l'a cru, la richesse et la croissance mondiales ont connu, depuis 2007, une chute importante. Cette chute n'affecte pas seulement les plus développés, elle pèse également et surtout sur les pays les plus petits, les plus vulnérables et les plus pauvres. Ces pays ont vu se réduire leurs capacités d'exportation et diminuer les profits tirés des services. Cela s'est fait et se fait encore aux dépens de dépenses sociales essentielles - la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation et, désormais, l'adaptation au changement climatique.

Or la crise n'est pas née d'une conjoncture momentanément défavorable. Elle résulte de sérieux problèmes structurels. Un système, irréversiblement planétaire, a cru devoir éliminer l'essentiel des régulations, réduire au minimum le rôle des Etats et utiliser la finance et le commerce pour placer toute activité sous le double signe de la monétarisation et de la concurrence.

Mais l'accroissement de la richesse, la diversification des produits ne suffisent pas à assurer une croissance équilibrée des pays, une répartition équitable des revenus et un développement coordonné des compétences. Il est donc impératif de trouver de nouveaux modes de régulation. Il faut qu'un système multilatéral renforcé accorde une même attention à tous les pays et reçoive les moyens de rendre les politiques de ses membres à la fois plus transparentes et mieux adaptées à leur situation propre. Il faut rendre aux disciplines

essentielles de l'échange et du savoir toute leur valeur et toute leur efficacité.

De même que les êtres humains, les pays, différents en capacités et en potentiel, sont égaux en droit : c'est la mission des organisations internationales de veiller à la construction, à la mise en œuvre et au respect de ces droits.


C'est pourquoi, aujourd'hui comme à Rio de Janeiro, Johannesburg, Copenhague, Barcelone, Nagoya et à nouveau Rio, ou bien à Cancun, à Hong Kong, à Bali, la Francophonie apporte son appui aux Organisations mondiales qui permettent aux pays tels que les Petits Etats Insulaires en Développement de s'organiser, d'améliorer leur coordination et de faire valoir leur point de vue. C'est pourquoi elle plaide pour le renforcement des Nations Unies et des différentes organisations spécialisées qui inscrivent le développement durable au cœur de leurs objectifs.

C'est pourquoi aussi la Francophonie attache une importance particulière aux dossiers tels que le soutien aux stratégies nationales de développement durable dans ses États membres. La mise en place de telles stratégies, au cours de la dernière décennie, a contribué à ancrer le développement durable comme principe incontournable dans tous les domaines d'activité. L'appropriation nationale sur ces enjeux complexes est en effet essentielle afin que les caractéristiques propres à chaque État soient prises en compte. Pour les petits États insulaires, c'est sur la question du **tourisme durable** que la Francophonie mène une initiative spécifique, mettant en exergue la façon dont les acteurs touristiques valorisent leurs avantages naturels et culturels, au

bénéfice de leur population permanente, tout en limitant les risques liés à une fréquentation touristique mal maîtrisée ou subie. Moteur important de l'économie de ces États, le tourisme a aussi de nombreux impacts, notamment sur la biodiversité, les émissions de GES et la gestion de l'eau et des matières résiduelles. Développer des outils pour générer un tourisme durable permet d'aborder ces enjeux de façon transversale et de mettre en avant les bonnes pratiques assurant une transition vers une nouvelle économie touristique, capitale pour le développement et le bien-être des populations insulaires.

En prenant pour thème « Le développement soutenable des Petits Etats Insulaire en Développement grâce à un partenariat authentique et durable », la 3^{ème} Conférence internationale nous semble œuvrer dans ce même esprit et donner un élan nécessaire alors que s'annoncent l'adoption des nouveaux Objectifs du Développement Durable et l'établissement du cadre de développement post-2015.

La Francophonie approuve et partage donc cette ambition et s'efforcera, avec tous ses pays membres et avec les instruments qui sont les siens, de contribuer à son succès.



Abdou DIOUF

V- XVe Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage

Dakar (Sénégal), les 29 et 30 novembre 2014



Résolution sur la promotion du tourisme durable dans les Petits États insulaires en développement

Nous, Chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, réunis les 29 et 30 novembre 2014 à Dakar, au Sénégal, à l'occasion du XV^e Sommet de la Francophonie,

Rappelant la part active que la Francophonie a prise dans le processus préparatoire de la Conférence Rio+20 et dans l'élaboration de sa déclaration, L'Avenir que nous voulons ;

Réaffirmant l'engagement pris au Sommet de Kinshasa de participer activement à la formulation et à la réalisation des Objectifs de développement durable et notre détermination à mettre en œuvre des stratégies nationales de développement, qui contribuent efficacement à la lutte contre la pauvreté, à une croissance économique durable, à une affirmation de la diversité linguistique et culturelle et à la bonne gestion des ressources de l'environnement ;

Réaffirmant notre attachement au Programme d'action de la Barbade, à la Stratégie de Maurice et aux Modalités d'action accélérées des Petits États insulaires en développement (PEID) adoptées à la 3^e Conférence internationale sur les PEID de Samoa, La Voie à suivre ;

Rappelant la Résolution prise au Sommet de Québec de 2008 pour le renforcement des capacités des acteurs du secteur touristique des pays francophones du Sud ;

Reconnaissant l'importance et la priorité qui doivent être accordées au changement de modes de consommation et de production non durables pour une gestion soutenable des ressources naturelles et la réduction de la pauvreté, en accord avec le Programme cadre décennal des Nations unies sur les modes de consommation et de production durables ;

Convaincus du rôle de la promotion d'un tourisme durable dans le renforcement de la compréhension mutuelle entre les pays ayant le français en partage, qui contribue au raffermissement de leurs liens de solidarité et, partant, à l'essor de sociétés pacifiques pleinement respectueuses du développement durable et de l'État de droit ;

Déterminés à mettre en œuvre une Stratégie économique pour la Francophonie au sein de laquelle la promotion d'un tourisme durable, y compris l'écotourisme, serait l'action la plus appropriée pour les PEID membres, en tant que fondement et moteur de la plupart des économies insulaires ;

Conscients du devoir de solidarité de tous les pays membres vis-à-vis des PEID francophones ;

Saluons l'initiative en faveur des PEID francophones, qui a suscité l'adhésion de ces derniers et peut

contribuer à valoriser leurs avantages naturels et culturels au bénéfice de leur population par un accroissement de leurs ressources, tout en évitant les risques liés à un tourisme non maîtrisé ;

Reconnaissons que cette initiative est de nature à donner des résultats concrets vers une responsabilité sociétale accrue des acteurs et une transformation significative des modes de consommation et de production dans un secteur essentiel de leurs économies ;

VI- Déclaration finale de la 3ème conférence internationale de Samoa sur les PEID (extraits – point 30 sur le tourisme durable)

Tourisme durable

30. Reconnaisant que le tourisme durable constitue un important moteur de la croissance économique durable et de la création d'emplois décents, nous encourageons fortement les petits États insulaires en développement à prendre les mesures suivantes :

- a) Mettre au point et en œuvre des orientations pour promouvoir un tourisme réceptif, prudent, résilient et durable, ouvert à tous les peuples ;
- b) Diversifier le tourisme durable par des produits et des services, dont des projets touristiques à grande échelle ayant un effet économique, social et environnemental positif par le développement de l'écotourisme, de l'agrotourisme et du tourisme culturel ;
- c) Promouvoir des politiques qui permettront aux collectivités locales de bénéficier au maximum du tourisme tout en leur permettant de déterminer l'ampleur et la nature de leur participation ;
- d) Mettre au point et en œuvre des mesures de participation qui renforceront les possibilités d'emploi, notamment pour les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, entre autres par des partenariats et le renforcement des capacités tout en préservant leur patrimoine naturel, architectural et culturel, notamment les écosystèmes et la biodiversité ;
- e) Pour fournir une plateforme d'échanges des pratiques optimales et un appui direct précis à leurs efforts nationaux, miser sur les compétences notamment du Conseil mondial du tourisme durable, des observatoires mondiaux du tourisme durable (Organisation mondiale du tourisme), du Partenariat mondial pour le tourisme durable et d'autres organismes des Nations Unies, ainsi que du cadre décennal de programmation concernant les modes de conservation et de production durables ;
- f) Avec le concours de l'Organisation mondiale du tourisme, du Programme des Nations unies pour le développement, du Programme des Nations Unies pour l'environnement, du Programme des Nations Unies pour les établissements humains, de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, des banques régionales de développement et, là où elles existent, des autorités agricoles, culturelles, environnementales et touristiques régionales et nationales, créer, sur demande, une initiative d'appui aux îles, à l'alimentation et au tourisme durable, basée sur la participation des communautés et tenant compte des valeurs morales, des métiers et des établissements humains, du paysage, de la mer, de la culture locale et des produits locaux ;
- g) Créer et entretenir, s'il y a lieu, les structures de gouvernance et de gestion voulues pour un tourisme et des établissements humains durables unissant responsabilités et compétences dans les do-

maines du tourisme, de l'environnement, de la santé, de la réduction des risques de catastrophe, de la culture, de la terre et du logement, des transports, de la sécurité et de l'immigration, de la planification et du développement, et favorables à une réelle approche de partenariat entre les secteurs public et privé et les collectivités locales.



L'*Institut de l'Énergie des Pays ayant en commun l'usage du Français (IEPF)* est né en 1988 peu après le II^e Sommet de la Francophonie, tenu à Québec en 1987. Sa création faisait suite aux crises énergétiques mondiales et à la volonté des chefs d'État et de gouvernement des pays francophones de conduire une action concertée visant le développement du secteur de l'énergie dans les pays membres. En 1996, l'Institut inscrit les résolutions du Sommet de la Terre de Rio-1992 comme fil directeur de son action et devient *l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie*. Et en 2013, à la suite de la Conférence de Rio+20, il prend la dénomination ***Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD)***. L'Institut est un organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et son siège est à Québec.

Sa mission est de contribuer :

- ▶ à la formation et au renforcement des capacités des différentes catégories d'acteurs de développement des pays de l'espace francophone dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement pour le développement durable ;
- ▶ à l'accompagnement des acteurs de développement dans des initiatives relatives à l'élaboration et à la mise en oeuvre des programmes de développement durable ;
- ▶ à la promotion de l'approche développement durable dans l'espace francophone ;
- ▶ au développement de partenariats dans les différents secteurs de développement économique et social, notamment l'environnement et l'énergie, pour le développement durable.

L'action de l'IFDD s'inscrit dans le Cadre stratégique de la Francophonie, au sein de la mission D « Développement durable, économie et solidarité » et de l'Objectif stratégique 7 « Contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre du Programme de développement pour l'après-2015 et des Objectifs du développement durable ».

L'Institut est notamment chef de file des deux programmes suivants de la programmation 2015-2018 de l'OIF, mis en oeuvre en partenariat avec d'autres unités de l'OIF :

- ▶ Accroître les capacités des pays ciblés à élaborer et à mettre en oeuvre des stratégies régionales nationales et locales de développement durable, inclusives, participatives et axées sur les résultats, aux niveaux régional, national et local ;
- ▶ Renforcer les capacités des acteurs francophones en vue d'une participation active aux négociations et décisions internationales sur l'économie, l'environnement et le développement durable, ainsi que leur mise en oeuvre.



L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle rassemble à ce jour 80 États et gouvernements dont 57 membres et 23 observateurs. Le Rapport sur la langue française dans le monde 2014 établit à 274 millions le nombre de locuteurs de français.

Présente sur les cinq continents, l'OIF mène des actions politiques et de coopération dans les domaines prioritaires suivants: la langue française et la diversité culturelle et linguistique; la paix, la démocratie et les droits de l'Homme; l'éducation et la formation; le développement durable et la solidarité. Dans l'ensemble de ses actions, l'OIF accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

La Secrétaire générale conduit l'action politique de la Francophonie, dont elle est la porte-parole et la représentante officielle au niveau international. Madame Michaëlle Jean est la Secrétaire générale de la Francophonie depuis janvier 2015.

57 États et gouvernements membres

Albanie • Principauté d'Andorre • Arménie • Royaume de Belgique • Bénin • Bulgarie • Burkina Faso • Burundi • Cabo Verde • Cambodge • Cameroun • Canada • Canada-Nouveau-Brunswick • Canada-Québec • République centrafricaine • Chypre • Comores • Congo • République démocratique du Congo • Côte d'Ivoire • Djibouti • Dominique • Égypte • Ex-République yougoslave de Macédoine • France • Gabon • Ghana • Grèce • Guinée • Guinée-Bissau • Guinée équatoriale • Haïti • Laos • Liban • Luxembourg • Madagascar • Mali • Maroc • Maurice • Mauritanie • Moldavie • Principauté de Monaco • Niger • Qatar • Roumanie • Rwanda • Sainte-Lucie • Sao Tomé-et-Principe • Sénégal • Seychelles • Suisse • Tchad • Togo • Tunisie • Vanuatu • Vietnam • Fédération Wallonie-Bruxelles

23 observateurs

Autriche • Bosnie-Herzégovine • Costa Rica • Croatie • République dominicaine • Émirats arabes unis • Estonie • Géorgie • Hongrie • Kosovo • Lettonie • Lituanie • Mexique • Monténégro • Mozambique • Pologne • Serbie • Slovaquie • Slovénie • République tchèque • Thaïlande • Ukraine • Uruguay



Avec l'appui financier du :



Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD)

56, rue St-Pierre, 3e étage, Québec (Québec) G1K 4A1 Canada

www.ifdd.francophonie.org

L'IFDD est un organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie.